

COMMUNE  
DE NYONS

## CONSEIL MUNICIPAL Séance du 10 avril 2024

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de conseillers présents : 24  
Nombre de conseillers absents : 3  
Nombre de pouvoirs : 2  
Date de la convocation : 28 mars 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le DIX AVRIL, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

**Etaient présent(e)s :** M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Colette BRUN-CASTELLY - M. Christian CARRERE - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - M. Erwan ALLÉE - Mme Marilyn FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE

**Pouvoirs :**

Mme Martine BERGER-SABATIER, pouvoir à Mme Marie-Christine LAURENT  
Mme Anne TAILLEUX, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE

**Absents n'ayant pas donné pouvoir :**

M. Jean-Jacques MONPEYSSEN  
M. Daniel MOUTARD  
M. Yves RINCK

**Est désigné comme secrétaire de séance :** M. Erwan ALLÉE

#### 2024 - 04 - 39 / AFFAIRES FINANCIERES Subvention Conventiionnelle 2024 au profit de la Mission Locale

**RAPPORTEUSE :** Mme Marie-Christine LAURENT

Par délibération du 30 mars 2005, le Conseil Municipal a autorisé la signature d'une convention avec la Mission Locale pour l'utilisation d'une partie de ses locaux par les organismes de Service Public.

Cette convention prévoyait, à ce titre, le versement annuel d'une subvention de **3 000 €**.

Cette dépense est prévue à l'article 6574-1 du Budget Primitif.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,  
décide**

**POUR : 26  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0**

- **D'APPROUVER** le versement de 3 000 € de subvention conventionnelle à la Mission Locale pour l'année 2024.
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Erwan ALLÉE  
Secrétaire de séance



Pierre COMBES  
Maire de NYONS

